

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-19/2023

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 31 mars 2023

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le passage en éclairage Led à la Salle des fêtes

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Anne-Lise CALABRIN - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS.

Absents, excusés : Virginie TARDY

Procuration : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département pour l'année 2023 au titre de la solidarité territoriale et l'aide aux communes,

Considérant que le projet de changement des luminaires (passage en led) à la Salle des Fêtes dont le coût prévisionnel s'élève au total à 2 700 € HT est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental concernant le projet de travaux d'économie d'énergie pour le changement des luminaires à la Salle des Fêtes (passage en lumières led)

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 5 avril 2023

Le Maire


Pierre COLOMB